

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 10 AOÛT 2021 AU 284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET

Membre(s) du conseil présent(s)

M. Jean-François Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Florian Pelletier,
M. Pascal Bernier, M. Raymond Caron, M. Jean Lacerte.

Membre(s) du conseil absent(s)

Siège no. 3 vacant

Tous formant quorum sous la présidence de M. Jean-François Pelletier, maire.
Mme Marie Joannisse, secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 56 avec le mot de bienvenue de
M. Jean-François Pelletier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET AVIS DE CONVOCATION

2. Ouverture de la séance

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet souhaite débiter une séance
extraordinaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Bernier et appuyé par M. Jean
Lacerte, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

221-08-2021 QUE la Municipalité de L'Islet ouvre la présente séance extraordinaire.

3. Renonciation de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de la présente
séance.

PARCS, MOBILIERS ET IMMEUBLES

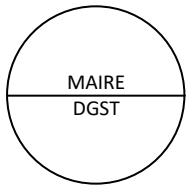
4. Offre d'achat – lot 2 938 261

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet désire acquérir le lot 2 938 261,
propriété de M. Alexandre Gamache;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Bernier et appuyé par
M. Raymond Caron, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil
présents :

222-08-2021 QUE la Municipalité de L'Islet propose une offre d'achat finale pour l'achat de
la combinaison des parcelles 2, 3 et 4 du lot 2 938 261, soit la totalité
représentant 103 902 m², à M. Alexandre Gamache, propriétaire, et ce, de la
façon suite :

- Pour les parcelles 2 et 3, de 1.80 \$ le mètre carré, pour un total de 80 460 \$;
- Pour la parcelle 4, de 1.25 \$ le mètre carré, qui représente un montant de
74 003 \$.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

5. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 19 h 59 avec la proposition de M. Jean Lacerte.

Marie Joannisse, secrétaire-trésorière

Jean-François Pelletier, maire